



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



ANNONCEMENT 3^{ème} manche du TROPHEE NATIONAL Saison 2024/2025

Le samedi 15 et le dimanche 16 février 2025

Le Charleville-Mézières Sports de Glace organise la 3^{ème} manche du Trophée National de patinage de vitesse « Short-track » 2024/2025 sous l'égide de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (CSNPV) à la patinoire **Eléna ISSATCHENKO de Charleville-Mézières**.

Début prévisionnel de la compétition **le samedi 15 février 2025 à 9:30**. L'horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscrits.

Glace et Piste

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de dimension de la patinoire exemple 56*26 sur laquelle sont tracées 3 pistes de 111,12 m selon la règle ISU 280. Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection.

Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le vendredi 07 février 2025 (délai de rigueur) sur le site des inscriptions en ligne short-track.fr et par mail à touryalexis0@gmail.com et francois.meline@outlook.fr. Le montant de l'inscription est de 35 euros par patineur (à régler par virement sur RIB joint ou par chèque à l'ordre du CMSG (Si virement envoyer copie du virement à touryalexis0@gmail.com)).

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte, y compris pour les relais. Un chèque de caution sera demandé pour les bonnets de casque.

La compétition est ouverte à tous les patineurs sans condition de temps.

Les patineurs doivent être licenciés « Compétition de la FFSG » et inscrits par leur club. Le cas échéant pour les patineurs étrangers ils doivent attester de leur appartenance à une fédération membre de l'ISU.

Règles générales*

Le Trophée National est une compétition qui se déroule en plusieurs étapes. Les étapes du Trophée National sont ouvertes aux patineurs des catégories Senior, Junior A, B, C, D et E.

La répartition des patineurs se fait selon les trois regroupements suivants :

- **Regroupement « Trophée National »** : tous les patineurs Senior, Junior A, B, C et D réalisant un temps cumulé sur 500m et 1 000m inférieur à 170 secondes (hommes et dames).
- **Regroupement « Espoir »** les autres juniors D et tous les juniors E sans condition de temps
- **Regroupement « Open »** : les autres sénior, Junior A, B et C sans condition de temps

Au sein des regroupements, les patineurs seront répartis en poules permettant de réaliser trois tours de compétition selon le nombre de patineurs inscrits. La grande distance « 1^{ère} distance » sera réalisée sur 2 tours. En fonction du nombre d'inscrits la troisième distance pourra être réalisée sur 2 tours (concilier nombre et courses et temps de compétition).



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



La répartition dans les poules s'effectue :

- Pour les poules du regroupement Trophée National par cumul 500m + 1 000m croissant
- Pour les poules du regroupement Espoir par temps croissant sur 500 m pour la poule 1 et 333 m pour les suivantes
- Pour les poules du regroupement Open par temps croissant sur 500 m

Les temps de référence seront ceux enregistrés au Top France. Cependant pour les patineurs des regroupements Espoir et Open qui n'auraient aucun temps enregistré, le meilleur temps sera déclaratif de la part du club. En cas de doute flagrant constaté pendant la compétition sur un temps déclaré lors de l'inscription, l'arbitre pourra décider d'exclure le patineur de la compétition pour sa sécurité et celles des autres patineurs et d'appliquer une pénalité de points aux clubs correspondante au dernier de la poule dans laquelle le patineur est inscrit avec un minimum de 50 points.

Relais

- Regroupements « Espoir », « Trophée National » se déroulent suivant le format conventionnel. Les équipes sont constituées de patineurs de même club mais les genres peuvent être mixés au sein des équipes.
- Regroupement « Mixte » (Selon règlement ISU, 2 femmes et 2 hommes). Concerne les patineurs de la catégorie Trophée National.

Un club peut inscrire une seule équipe par regroupement.

L'équipe du relais « Trophée National » et du relais « Mixte » peuvent intégrer au maximum deux patineurs du regroupement « Open » (qui ont un temps cumulé au 500 m + 100 m inférieurs à 175 secondes).

Les inscriptions des équipes de relais sont à faire en même temps que les inscriptions individuelles.

Conformément au règlement de la CSNPV (Règle 5.1.f), il est possible de remplacer des patineurs forfaités pour blessure si l'inaptitude est déclarée par les premiers secours ou le médecin durant la compétition.

Programme de la compétition*

La compétition se déroulera sur deux jours, les distances courues en individuel sont les suivantes :

Trophée national Poule 1 : 1500 m, 500 m, 1 000 m

Trophée national Poule 2 : 1500 m, 500 m, 1 000 m

Trophée national Poule 3 : 1000 m, 500 m, 777 m

Espoir Poule 1 : 1 000 m, 500 m, 777 m

Espoir Poule 2 : 777 m, 333 m, 500 m

Espoir Poule 3 : 500 m, 333 m, 333 m

Espoir Poule 4 : 333 m, 222 m, 333 m à adapter en fonction du temps des patineurs

L'Open Poule 1 : 1 000 m, 500 m, 777 m

L'Open Poule 2 : 777 m, 333 m, 500 m

Courses de relais « conventionnels »

Poule Espoir : 2 000 m (3 patineurs)

Poule Trophée National : 3000 m (4 patineurs)

Poule Relais Mixte ISU : 2000 m (4 patineurs)

*Le programme et le nombre de poules peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



Règles de la compétition

La composition des séries et le schéma de qualification, y compris la détermination du nombre de patineurs en finale, l'attribution des points à l'intérieur de chaque poule, l'établissement du classement final et de la détermination du vainqueur, suivent la règle CSNPV 5.1 relative au Trophée National, le présent § et le règlement ISU.

Pour la composition de la première course de la première distance, le classement des patineurs est effectué sur le critère de sélection à la compétition (temps ou cumul enregistrés dans le Top France). Les patineurs qui n'ont pas de temps ou de cumul enregistré sur le Top France seront placés après les patineurs ayant un temps sur le Top France. Pour les distances suivantes, la composition des séries se fera en fonction du classement général intermédiaire.

Les courses sont courues avec le système toutes finales, sans élimination directe pour les patineurs pénalisés. Le patineur pénalisé pourra prendre le départ du tour suivant mais en descendant d'un groupe, le meilleur patineur du groupe inférieur prenant sa place. Une seconde Pénalité lors de la même distance sera sanctionnée par un Carton Jaune.

En fonction du nombre d'inscrits, il pourra être couru des 1/2 finales groupe B. Dans tous les cas, les patineurs courent tous des finales de classement conformément aux tables de qualification.

Au sein des poules de chaque groupe, les qualifications pour le tour suivant se feront en prenant le premier de chaque course, les autres patineurs seront qualifiés aux temps.

Récompenses Conformément à la règle 5.6 du règlement de la CSNPV

Des récompenses seront remises par poule et par sexe et pour les relais.

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points d'étape des patineurs du club et des classements de relais cumulables s'il y a plusieurs équipes par club.

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la communication ISU et au règlement national CSNPV. Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Réunion des coaches et teams leader (en amont de la rencontre)

La réunion des coaches et teams leader de la compétition se tiendra le samedi 15 février 2025 à 9h (l'horaire définitif sera précisé selon le nombre d'inscription) en présence des coaches et des représentants des clubs. Cette réunion sera sous la responsabilité du juge arbitre et du coordinateur de course.

Vestiaires :

Les vestiaires seront séparés par genre.



CSN
PATINAGE
DE VITESSE



Responsabilités

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Mettre informations sur Hébergements – Restaurations et autres informations jugées nécessaires

Hébergement _ Kyriad, Place BOZZI , 08000 Charleville-Mézières

Restauration

- Petite restauration sur place ,
- Les petits déjeuners seront proposé à la patinoire le dimanche matin sous réservation avant le 12/02/2025.

tarif de 5€, les choix possibles :

Café ou chocolat

croissant ou pain au chocolat

Pain beurre

confiture de fraise ou nutella

Jus de fruits

La commande est à passer au 06 70 45 61 05 en précisant vos choix.

TOURY Alexis

Charleville-Mézières Sports de Glace

RIB FR76 1020 6210 0198 7711 4557 496

BIC : AGRIFRPP802

0 20 5015403326 51A182952P471 1 01H

CA CREDIT AGRICOLE
NORD EST

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
IBAN**

✂

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib
RIB FRANCE	10206	21001	98771145574	96

IBAN ETRANGER

International Bank Account Number	Bank Identification Code (BIC)
FR76 1020 6210 0198 7711 4557 496	AGRIFRPP802

CM POINT CENTRAL (21001)
Tél : 03 24 33 67 00

Nom et adresse du titulaire
ASSOC. CHARLEVILLE MEZIERES
SPORTS DE GLACE
PROMENADE DE LA WARENNE
08000 CHARLEVILLE MEZIERES